Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Maçon, veuillez visiter :
bpmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Maçon

BP Construction maçonnerie et béton armé - Unité 30

Session 2008 • Code sujet : **450 23208** • Durée : **4h00** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Organisation et travaux de réhabilitation (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U30 - Travaux spécifiques organisation de travaux liés à la réhabilitation/2008/BP Maçon - U30 - Travaux spécifiques organisation de travaux liés à la réhabilitation - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

1. Organisation et travaux de réhabilitation

La page présente le barème de correction de travaux spécifiques liés à la réhabilitation, sans décrire de situation de chantier détaillée. L'évaluation porte sur l'analyse et l'organisation du travail, la pose d'un volet et les finitions d'enduits et de bandeaux.

Préparation et organisation

Question 1. Faire évaluer l'analyse du travail, l'organisation d'un poste de travail avec un chantier propre et organisé, ainsi que le port effectif des équipements de protection individuelle.

Évaluer séparément les trois lignes du barème, sans créer de sous-critères absents du document. L'analyse du travail vaut 10 points, sans critère complémentaire détaillé. L'organisation vaut 5 points si le poste est propre et organisé. Le port des EPI vaut 5 points et doit être effectif pendant l'intervention.

Élément évalué	Critère indiqué	Barème
Analyse du travail	Analyse de travail	10 points
Organisation du poste	Chantier propre et organisé	5 points
Port des EPI	Port effectif	5 points

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préparation et organisation : 20 points.

Pose du volet

Question 2. Faire évaluer la pose du volet selon les critères d'aplomb des gonds, de nivellement, de solidité du scellement sans vibration, d'alignement entre les deux façades et de pose de l'arrêt de volet et des bandeaux.

Contrôler la pose du volet selon les tolérances inscrites au barème. Les écarts admissibles sont indiqués en millimètres ; pour le scellement, le critère est l'absence de vibration. La ligne « arrêt de volet, bandeaux » constitue un seul critère noté sur 5 points.

Contrôle	Critère	Barème
Aplomb des gonds	± 3 mm	10 points
Nivellement du volet	± 3 mm	10 points
Solidité du scellement	Aucune vibration	10 points
Alignement du volet sur les deux façades	± 3 mm entre les deux façades	10 points
Arrêt de volet, bandeaux	± 3 mm	5 points

Le contrôle porte sur les cinq lignes du barème, sans ajouter de tolérance ou de pointage distinct.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pose du volet : 45 points.

Enduits et bandeaux

Question 3. Faire évaluer les enduits et les bandeaux selon les critères de verticalité, de planéité, de parallélisme des bandeaux et d'aspect avec un talochage homogène.

Évaluer les enduits et les bandeaux finis suivant les quatre critères du barème. Respecter les tolérances indiquées et apprécier l'aspect conformément à la mention « talochage homogène ».

- Verticalité : ± 2 mm, 10 points.
- Planéité : ± 3 mm, 5 points.
- Parallélisme des bandeaux : ± 2 mm, 5 points.
- Aspect : talochage homogène, 15 points.

Attribuer les points en fonction de la conformité observée pour chacune de ces lignes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Enduits et bandeaux : 35 points.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E.3 du BP Construction maçonnerie et béton armé, unité 30, appartient à la session 2007 et porte le code 450 23208. D'une durée de 4 heures et affectée du coefficient 3, elle est évaluée par un barème totalisant 100 points, convertis en une note sur 20. Elle porte sur l'organisation de travaux de réhabilitation, la pose d'un volet et la qualité des enduits et bandeaux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'aplomb des gonds et le nivellement du volet sont évalués avec une tolérance de ± 3 mm.
- Le scellement du volet doit être solide et ne produire aucune vibration.
- L'alignement du volet entre les deux façades doit respecter une tolérance de ± 3 mm.
- Les enduits sont évalués sur leur verticalité (± 2 mm), leur planéité (± 3 mm) et le talochage homogène.

Points de vigilance & attentes du jury

- Préparer un poste propre et organisé, et porter effectivement les EPI.
- Contrôler séparément l'aplomb des gonds, le nivellement et l'alignement du volet entre les deux façades.
- Vérifier la solidité du scellement et respecter le critère de pose de l'arrêt de volet et des bandeaux.
- Contrôler les tolérances des enduits, le parallélisme des bandeaux et l'homogénéité du talochage.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles tolérances faut-il retenir pour la pose du volet ?

La grille prévoit ± 3 mm pour l'aplomb des gonds et le nivellement du volet. Elle demande aussi un alignement à ± 3 mm entre les deux façades. Le scellement doit être solide et ne provoquer aucune vibration.

Q : Quels contrôles sont prévus pour les enduits et les bandeaux ?

La verticalité des enduits est évaluée à ± 2 mm et leur planéité à ± 3 mm. Le parallélisme des bandeaux doit respecter ± 2 mm. L'aspect attendu est un talochage homogène.

Q : Comment la note est-elle calculée selon le barème ?

Les critères sont notés sur un total de 100 points. La grille indique ensuite une note sur 20. Elle ne fournit pas de consigne sur la gestion du temps au-delà de la durée officielle de 4 heures.

Q : Quelles normes particulières faut-il appliquer pour être bien évalué ?

La page indique des tolérances de mesure et des critères de qualité précis, mais ne cite pas de norme technique particulière. Il faut respecter les critères imprimés : organisation, port des EPI, tolérances, scellement et aspect.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U30 - Travaux spécifiques organisation de travaux liés à la réhabilitation/2008/BP Maçon - U30 - Travaux spécifiques organisation de travaux liés à la réhabilitation - Session 2008 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.